

## DES ARTIFICES MAGNIFIQUES, MAIS DÉVASTATEURS

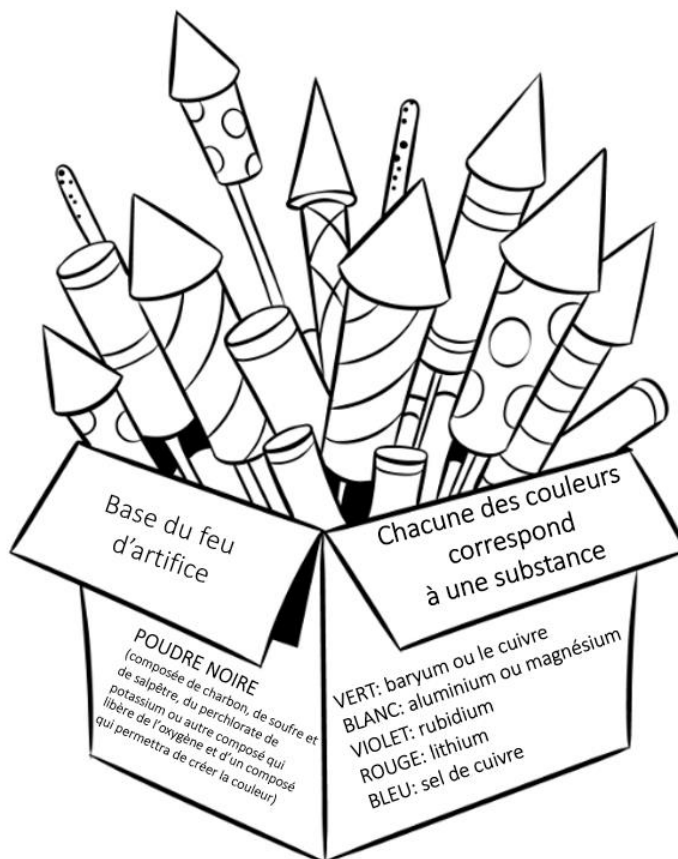
Nous sommes tous émerveillés par la beauté des feux d'artifice, mais saviez-vous que les centaines de couleurs flamboyantes qui illuminent le ciel lors de l'explosion d'un feu d'artifice résultent d'un mélange de produits chimiques qui peuvent être toxiques et cancérogènes. Si vous voulez en apprendre plus sur leur composé chimique, il suffit de jeter un coup d'œil à la boîte ci-dessous.

Il faut également savoir qu'ils ont un impact environnemental important en raison des millions de particules métalliques fines libérées dans l'atmosphère lors de leur éclatement dans le ciel. Selon une étude, les particules issues de l'explosion d'un feu d'artifice seraient plus importantes que la pollution due à la circulation automobile et cinq fois plus polluantes que celle due au smog. Il va sans dire que les feux d'artifice sont des polluants atmosphériques importants qui ne sont pas bon pour l'humain, pas plus que pour la faune et la flore. Il est donc important d'essayer de réduire notre impact sur la pollution atmosphérique, car elle est à l'origine de nombreux problèmes de santé (affections respiratoires, augmentation des risques chez les asthmatiques et les personnes cardiaques, etc.) ainsi que sur la reproduction des volatiles. Ces beautés colorées finissent par s'éteindre et s'en suit alors la pollution de l'eau et de la nature par les résidus de poudre et les composantes (corps et particules de la bombe, obus) qui retombent après l'explosion.

Et que dire de la pollution sonore résultant de l'explosion. Saviez-vous qu'elle a un impact sur de nombreux oiseaux et insectes qui sont effrayés par ces détonations. Ainsi, leur chasse ou leur ponte peuvent être perturbés par ces éclats de couleurs sonores qui jaillissent soudainement au coeur de la nuit.

De plus, vous devez savoir qu'aucune démonstration des feux d'artifice ne pourra avoir lieu dans les limites de la municipalité, à moins que la personne responsable de cette démonstration n'ait obtenu au préalable une permission de la personne reconnue pour l'application du règlement.

À partir de maintenant, il faudrait peut-être s'en remettre aux drones pour émerveillés, petits et grands et créer des jeux de lumière fascinants et éblouissants ...



Les membres du CA de l'Association des résidents et riverains du lac Gravel vous souhaitent un bel automne!